Modalités d'inscription

Le **Foyer Darwin** accueille les apprentis inscrits dans les CFA de l'URMA-49 et du BTP-49, en leur proposant des services adaptés de Restauration, d'Hébergement et d'Animation. **Toutefois, le nombre de places réservées est limité**. D'autre part, une adhésion annuelle est exigée et sera facturée avec la première facture émise, selon le statut choisi.

Les places étant limitées, l'apprenti s'engage à occuper le logement attribué pendant toute la période de l'année de formation, sauf cas de force majeure ou situation exceptionnelle justifiant une résiliation anticipées (rupture de contrat, problème de santé). Un délai de prévenance d'un mois, assorti d'un justificatif, devra être respecté.

Caution Logement : Une Caution Logement d'un montant de 100 € sera prélevée avec la première facture, et sera remboursée à la fin du parcours de formation. Cette caution vise à garantir toute dégradation commise ou incident survenu durant le séjour de l'apprenti.

Statuts au choix / Tarifs	**Demi-pensionnaire (DP)** Tous les midis en semaine de cours	**Pensionnaire (P)** Pdj+déjeuner+diner+nuitée	**Passager Occasionnel (O)**
Adhésion annuelle obligatoire	6 €	15 €	6 €
Caution Logement		100 €	

1) – INSCRIPTION / ADHESION

Vous trouverez sur le site **www.foyerdarwin.com/accueil-alternance/** le dossier d'inscription informatisé ainsi que toutes les informations utiles. Pour vous inscrire au Foyer Darwin, vous devez compléter les informations suivantes :
Un **Dossier d'inscription informatisé** dûment complété et signé à envoyer sur secretariat.apprenti@foyerdarwin.com

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

2) – VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Le **Foyer Darwin** vous adressera un premier mail pour confirmation de réception du dossier et ensuite un mail d'acceptation de votre dossier d'inscription. **Toutefois**, l'envoi des réponses favorables est conditionné à l'établissement en amont, par les CFA.
Nous ne pouvons répondre que lorsque nous aurons les calendriers de cours des CFA. Le délai peut être long mais indépendant de notre volonté

3) – EXTRAIT DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Durant leur séjour au **Foyer Darwin**, les apprentis-pensionnaires sont sous l'autorité de la Directrice d'Association et, dans le but de rendre harmonieuse la vie en collectivité, ils doivent accepter et se conformer au **Règlement de Fonctionnement** en vigueur. Aussi, aucun accueil ne sera possible sans acceptation écrite de celui-ci.
Pour rappel, le non-respect du Règlement de Fonctionnement pourra entraîner des sanctions appropriées, pouvant aller du renvoi temporaire jusqu'au renvoi ferme et définitif.
Mineurs pointage à 22h00 dans les chambres, exceptionnellement autorisation écrite des parents par mail 24 heures avant et pour un retour pas après 23h30.

4) – MODES DE PAIEMENT

3.1 – Apprenti(e) Pensionnaire et ½ Pensionnaire : ***Paiement par prélèvement automatique obligatoire.***
Le prélèvement automatique obligatoire permet de régler votre facture mensuelle le 5ème, ou 10ème ou 15ème jour du mois suivant, selon votre choix. Tout rejet de prélèvement occasionnant des frais vous sera facturé à l'euro près. Enfin, votre facture acquittée vous sera transmise par mail au 20 du mois prélevé.

ATTENTION : Il arrive parfois que dans un même mois, il y ait plusieurs semaines de cours. Aussi, afin de gérer au mieux votre budget, vous pourrez réaliser un acompte volontaire auprès de notre service comptable.

➔ ***Absence de l'apprenti(e) :***

En cas d'absence **pour maladie ou tout autre événement familial**, en plus de prévenir le CFA ? vous devez impérativement prévenir le Secrétariat Apprenti du Foyer Darwin (secretatariat.apprenti@foyerdarwin.com). Celui-ci procédera à l'ajustement de la facturation en votre faveur, uniquement sur présentation d'un justificatif écrit du type : Certificat médical ou d'hospitalisation, Certificat de décès, etc. Sans information sur cette boite mail votre absence sera facturée.

3.2 – L'apprenti(e) « Passager Occasionnel » :

Ce statut permet à tout apprenti, souhaitant déjeuner occasionnellement, de venir quand bon lui semble. Une adhésion annuelle de 6 € est exigée à l'établissement de votre carte de restauration.

☛ **Les Passagers Occasionnels doivent créditer leur carte de restauration** au point d'Accueil/Caisse centrale du Foyer, au comptant **(en espèces, par chèque bancaire ou carte bancaire, chèques Restaurant, chèques Vacances) ou utiliser le paiement en ligne sur le site www.foyerdarwin.com.**

Attention :
Pas de passage Restauration possible si le crédit de votre carte est insuffisant.

5) – HEBERGEMENT / PENSION COMPLETE :

Le Pensionnat du Foyer Darwin ne fournit pas les draps de lit. Aussi, l'apprenti(e) se doit de les apporter ; à défaut un kit de draps lui sera attribué de manière obligatoire et facturé. Nos logements sont équipés d'un matelas 1 personne (90x140), d'une alaise de matelas, d'un oreiller, et d'une couette.

ARRIVER LE DIMANCHE SOIR ? C'est possible, moyennant une nuitée supplémentaire facturée 16.00 € (avec PDJ).
Toutefois, ce service ne fonctionne pas à la demande. Aussi, pour y recourir, vous devez vous engager pour la totalité de l'année de formation.

6) – TARIFICATION (au 1er août 2025) à titre indicatif

• **Tarifs semaine APPRENTIS :** (Entrée + plat + dessert = **1 plat + 2 items**)

- **½ Pension** -> **35.00 €** (5 repas à 7.00 € - Du lundi midi au vendredi midi)
(Déjeune tous les midis pendant sa semaine de cours)

Ou

- **Pension complète** -> **127.00 €** (9 Repas à 7.00 €, 4 PDJ à 3.00 €, 4 nuitées à 13.00 €)
(Du lundi midi au vendredi midi)

• **Tarifs APPRENTIS Passagers Occasionnels :**

- Formule Unique (plat chaud) ..... 5,20 €
- Formule Equilibre (entrée/plat ou plat/dessert = **1 plat + 1 item**) 6,85 €
- Formule Darwin (entrée/plat/dessert = **1 plat + 2 items**) 8.20 €

☺ **Pour tout renseignement, s'adresser à Fabienne GARNIER : Tél. : 02-41-22-61-29 ou par mail : secretariat.apprenti@foyerdarwin.com**

Aides financières possibles avec les conseillères « Vie sociale et Professionnelle » de votre CFA d'appartenance.

Pour l'URMA : 02-41-22-61-56 **Pour le BTP-CFA : 02-41-72-13-48**

Foyer Darwin
3, Rue Darwin
49045 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02-41-22-61-20

Dossier d'inscription

Apprenti(e) Pensionnaire (Hébergement+Restauration)

Métier et nom du centre de formation :

L'apprenti(e) et ses responsables légaux

Nom de l'apprenti(e) :
Prénom de l'apprenti(e) :
Date de naissance :
Adresse
Adresse (suite)
Code postal : Ville :
Téléphone du domicile :
Tél père (représentant légal 1) :
Tél mère (représentant légal 2) :
Téléphone de l'apprenti :
Mail père (représentant légal 1)
Mail mère (représentant légal 2)
Mail de l'apprenti

Le maître d'apprentissage (employeur) :

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

A remplir par le représentant légal (père, mère, tuteur) ou l'apprenti majeur

Je soussigné (Nom et Prénom)
Né(e) le : à :

☐ Représentant légal légal du jeune désigné ci-dessus

☐ Apprenti majeur

confirme le statut retenu durant les semaines de formation au Centre de Formation des Apprentis (C.F.A)

Je choisis la pension complète par prélèvements automatiques	☐ Le 5ème jour du mois suivant ☐ Le 10ème jour du mois suivant ☐ Le 15ème jour du mois suivant
Je choisis l'option "Arrivée le dimanche soir"	☐ Oui (pour l'année scolaire) ☐ Non (pour l'année scolaire)

☐ J'autorise par la présente le Foyer Darwin à utiliser mon image ou celle de mon enfant mineur pour les besoins de sa communication.

Lu et approuvé (cochez la case) ☐ le

Signature électronique en ajoutant votre Nom et Prénom :

Autorisation d'intervention médicale pour les mineurs

Je soussigné(e)

☐père ☐mère ☐tuteur légal de l'apprenti(e) (*Nom - Prénom*)

autorise les responsables administratifs du Foyer darwin à prendre, le cas échéant, toute mesure utile pour une intervention médicale d'urgence ou pour hospitalisation au Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U) d'Angers.

Si je ne suis pas joignable dans l'instant, autres personnes à contacter en cas d'urgence :

1. Nom et prénom — Lien de parenté : Père - Mère
   N° de téléphone
2. Nom et prénom — Lien de parenté : Père - Mère
   N° de téléphone

Merci de nous signaler toute pathologie (diabète, allergie, épilepsie…) ou traitement médicamenteux qui pourrait nous permettre d'agir préventivement ou d'en informer les services d'urgence en cas d'hospitalisation :

Lu et approuvé (cochez la case) ☐ le

Signature électronique en ajoutant votre Nom et Prénom :

Autorisation de sortie pour les pensionnaires mineurs

Je soussigné(e)

☐père ☐mère ☐tuteur légal de l'apprenti(e) (*Nom - Prénom*)

donne mon accord pour :

☐ Autoriser mon enfant mineur à poursuivre une pratique sportive ou culturelle à l'extérieur (club, conservatoire…). J'en informerai le service socioéducatif du foyer (jours, horaires, lieu) par mail à l'adresse **animation@foyerdarwin.com**.

☐ Autoriser mon enfant mineur à participer aux activités extérieures mises en place par le Service Animation du Foyer Darwin et à utiliser les moyens de transport proposés (tram, minibus…).

Je prends note également que :

☐ La présence des mineurs est systématiquement contrôlée dans le logement par les membres de l'équipe socioéducative, du lundi au jeudi à partir de 22h00.

☐ Les sorties après 22h00 doivent rester exceptionnelles et ne sont autorisées qu'après que les responsables légaux en aient averti le service socioéducatif, au minimum 24h à l'avance (mail à **animation@foyerdarwin.com**).

Lu et approuvé (cochez la case) ☐ le

Signature électronique en ajoutant votre Nom et Prénom :

Foyer Darwin
Habitat Jeunes

Règlement de fonctionnement
« Séjour Apprenti(e) »

Le **Foyer Darwin** vous accueille à l'occasion de vos semaines de formation dans l'un des CFA environnants.

Le présent Règlement de fonctionnement précise les règles d'hygiène et de discipline (nécessaires à toute vie en collectivité), il est le complément du règlement intérieur en vigueur au sein notre l'établissement et doit être respecté par chacun.

1 – LA CAUTION LOGEMENT :

Une « caution logement » (dépôt de garantie) d'un montant de 100 € sera prélevée avec la première facture émise. Cette somme vise à couvrir les risques de dégradation ou d'absence de ménage constatés durant le séjour. Enfin, la totalité ou son solde seront restitués dans les six mois suivants la fin de la formation au C.F.A.

2 - LES REGLES DE VIE DANS L'ETABLISSEMENT :

Ces règles de vie sont importantes et doivent être lues avant la première semaine d'hébergement.

LA DISCIPLINE :

Le Foyer Darwin ne vous autorise pas à fumer dans les logements, ainsi que dans toutes les parties communes. De même, il est strictement interdit **d'introduire et/ou de consommer de l'alcool ou tout produit stupéfiant, d'introduire des objets illicites** au sein de notre structure. Ce faisant, tout contrevenant s'exposera à un renvoi définitif.
Chacun est responsable de ce qui se passe dans sa chambre et des personnes qu'il reçoit, en respectant ces principes : pas plus de deux apprentis extérieurs à la chambre en même temps et pas après 22h00.
Les enceintes portatives sont interdites, afin de respecter la tranquillité de chacun.
La présence des apprentis mineurs sera **systématiquement contrôlée dans le logement à partir de 22 heures**, du lundi au jeudi, par l'équipe socioéducative. Un mineur non présent dans sa chambre à 22h00 se verra signifier un avertissement et les parents recevront une notification. Après 22h00, les mineurs ne sont plus autorisés à sortir de l'enceinte du foyer, même pour fumer.
Exceptionnellement, les parents peuvent autoriser leur enfant à rentrer après 22h00 mais pas après 23h30. Après 23h30, les seules sorties autorisées le seront pour motif professionnel et sur justificatif.
Une autorisation écrite ou par mail (animation@foyerdarwin.com) sera alors exigée **24 heures avant** (précisant la date et heure de sortie, l'heure de retour). L'heure maximale de rentrée accordée devra y être mentionnée.
Au-delà de 22h00, ceci afin de respecter la tranquillité de chacun, les circulations dans les couloirs deviennent exceptionnelles, sauf pour une urgence ou pour échanger avec l'Agent d'accueil et de sécurité.
Pour les majeurs, aucun contrôle de présence ne sera effectué, les portes du foyer seront fermées à clés de l'extérieur à partir de 22h30, toutes les personnes désirant rentrer après cet horaire devront se présenter auprès du veilleur de nuit.

LA SANTE :

Si vous êtes sujet à des problèmes de santé, nous vous demandons de le signaler sans délai. En cas de problème particulier, notamment la nuit, un Agent d'accueil et de sécurité est présent sur site. Il sera en mesure d'alerter les services d'urgence afin d'assurer votre prise en charge. Portable de l'Agent : 07-88-79-72-73.

LE RESPECT ET LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Le foyer Darwin est une collectivité dans laquelle la vie est fondée sur le respect des différences culturelles, politiques, religieuses et sociales. Afin de préserver la qualité de vie de tous, chaque apprenti doit conserver, en tout temps et en tout lieu, une attitude correcte et respectueuse vis-à-vis des autres apprentis et membres du personnel. Les faits de violences physiques ou verbales sur autrui, outre le renvoi définitif, peuvent entraîner des procédures administratives et judiciaires.

Il est demandé aux apprentis dans les espaces communs de faire preuve d'une tenue correcte et décente (vestimentaire et comportementale) et d'avoir une hygiène personnelle irréprochable.

L'HYGIENE :

Vous êtes dans l'obligation **d'apporter une parure de draps** (taie d'oreiller, drap housse, drap plat ou housse de couette). En cas d'oubli, un kit de draps vous sera fourni et facturé 20 € pour le séjour. Sur ce point, des contrôles ont lieu tous les lundis ou mardis en matinée afin de vérifier l'utilisation effective des parures de draps. Nous nous autorisons donc à entrer dans le logement.
Chaque vendredi matin, au moment de libérer le logement occupé, vous **déposerez les sacs poubelles** dans les containers prévus à cet effet.
Les apprentis veilleront à restituer, à la fin de leur séjour, un logement propre et la couette pliée. Sachez qu'un aspirateur, un balai... sont mis à votre disposition afin de contribuer à l'entretien du logement. Si ces conditions ne sont pas respectées, un « Forfait ménage » pourra être facturé (20,00 €).

LE LOGEMENT :

La zone d'hébergement étant fermée tous les jours entre 08h30 et 16h15, il vous faudra emporter avec vous les affaires dont vous auriez l'utilité dans la journée.

- ✓ La clé du logement vous est remise soit le dimanche soir, soit le lundi à partir de **16h15 et jusqu'à 17h00**, selon l'option choisie. Au-delà de ce créneau vous devrez attendre qu'un membre du personnel soit disponible pour vous donner la clé.
- ✓ En cas de perte de clé, les éléments suivants seront facturés : Clé : 20 €, Porte-clés « Foyer Darwin » en aluminium : 10 €.
- ✓ Vous devez vérifier l'état de votre logement et signaler toute anomalie dès votre arrivée auprès d'un membre de l'équipe. A défaut, vous risqueriez d'être tenu pour responsable des éventuelles dégradations constatées.
- ✓ Le mobilier ne doit en aucun cas être déplacé.
- ✓ Vous avez la pleine responsabilité de votre logement : propreté, rangement, bruit occasionné.
- ✓ Toute personne étrangère au Foyer Darwin est formellement interdite dans les locaux dédiés à l'hébergement.
- ✓ Veillez à éteindre toutes les lumières chaque jour en quittant votre logement.

Un état des lieux de départ sera réalisé par nos équipes. Toute dégradation constatée donnera lieu à une facturation pour la remise en état. Une photo des dégradations sera jointe à la facture. Enfin, la Direction se réserve également le droit de vous adresser un avertissement, pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif, en fonction de la nature des faits constatés.

Vous déposerez ensuite votre clé dans une boîte aux lettres prévue à cet effet, au plus tard **le vendredi matin à 08h30**. La non-restitution de la clé du logement passé midi entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

En cas de départ anticipé (maladie...), vous devrez envoyer un mail et prévenir un des membres de l'équipe socioéducative avant de déposer la clé dans la boite aux lettres.

LA SECURITE :

Conformément à la législation, votre logement est équipé d'un DAAF : Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées. Cet appareil permet de détecter les premières fumées provenant d'un début d'incendie dans votre logement et de déclencher une alarme sonore. Il est de votre responsabilité de le conserver en bon état de fonctionnement. Il est interdit de le démonter, de l'obstruer, d'enlever les piles et de le peindre.

- ✓ En cas de détection de fumée dans les locaux ou dans les couloirs, prévenir immédiatement les professionnels présents.
  Le cas échéant, vous devrez déclencher l'alerte et prévenir les pompiers (par téléphone au 18 ou 112)
- ✓ Le soir, à partir de 22h30 et pour des raisons de sécurité, l'accès aux Bâtiments A et B se fait exclusivement par la Porte « A ».

Par ailleurs, le Foyer Darwin ne peut être tenu responsable pour les vols commis. Ainsi, chacun veillera sur ses effets personnels tout au long de son séjour ; vous fermerez systématiquement votre logement en votre absence.

Si vous êtes motorisé, vous devez « rouler au pas » dans l'enceinte de l'établissement, pour des raisons évidentes de sécurité. **Enfin, il est interdit de stationner sur le parking réservé aux résidents à l'année qui se situe derrière le foyer.**

LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES :

Le non-respect du règlement intérieur du FJT et des règles de fonctionnement des apprentis sera passible de sanctions disciplinaires.
La Directrice se réserve le droit d'apprécier la gravité de la faute et de la sanctionner comme suit :

- ✓ 1ère faute : avertissement écrit. Il sera adressé aux parents pour les mineurs.
- ✓ 2ème faute ou mise en danger d'autrui : lettre de renvoi temporaire ou définitif, selon la gravité des faits constatés. Le CFA sera informé de la sanction.

Un renvoi temporaire ou définitif sur l'année scolaire peut engendrer un non-positionnement sur l'hébergement l'année suivante.

3 – ORGANISATION DE LA VIE AU FOYER

LE RESTAURANT :

La présentation de votre Carte de restauration est obligatoire.
En cas d'oubli, un ticket est à demander à l'Accueil ou auprès de l'équipe socioéducative.
Cette demande pourra se faire sur la pause du matin ou entre 12h00 et 13h00. Attention : avec les travaux, le lieu d'accueil pour récupérer un ticket de carte oublié ne sera pas toujours à proximité du lieu de restauration.

Le forfait repas vous donne droit à la formule suivante : un plat avec deux articles (entrée, fromage ou dessert). Les horaires des services sont les suivants :

- ✓ Petit-déjeuner de 07h15 à 08h15
- ✓ Déjeuner de 11h30 à 13h15
- ✓ Dîner de 19h00 à 20h00.

Tout repas non consommé sera facturé.

L'ANIMATION – L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOEDUCATIF :

Les activités socioculturelles sont coordonnées par l'équipe animation et l'équipe socioéducative, et organisées conjointement avec vous. Un planning d'animation est affiché à l'accueil.
Des activités sportives, avec le coach Gildas, vous sont proposées tous les soirs.
En qualité d'adhérent, vous accédez gratuitement aux salles et équipements suivants : billards, baby-foot, salle informatique, salle TV.
Une psychologue est présente les lundis sur rendez-vous. Les séances sont gratuites. Ces rendez-vous sont organisés par l'équipe socioéducative.
Enfin, si vous rencontrez des difficultés particulières, sachez que l'équipe socioéducative sera à votre écoute et pourra vous accompagner dans vos démarches.

Date :

Métier et nom du CFA :

☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur annexé *(cocher la case)*

☐ Je m'engage à respecter les règles de fonctionnement « séjour apprenti » *(cocher la case)*

☐ « Lu et approuvé » *(cocher la case)*

Signature de l'Apprenti(e) ou du Représentant légal pour les mineurs (indiquer votre NOM et PRENOM) :

Mandat de Prélèvement SEPA

A remplir uniquement pour les demi-pensionnaires et les pensionnaires

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **AFTAIB – FOYER DARWIN** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AFTAIB – FOYER DARWIN**
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :

Débiteur :
Votre Nom _____

Votre Adresse _____

Code postal/ Ville _____

Pays _____

Créancier :
Nom **AFTAIB – FOYER DARWIN**

Adresse **3 Rue Darwin**

Code postal **49045** Ville **ANGERS CEDEX 01**

Pays **France**

IBAN

BIC

Paiement : ☑ Récurrent/Répétitif

A :

Le :

Nom / Prénom pour signature

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Dossier statistiques – Apprenti(e)

A remplir au nom de l'apprenti

Nom : Prénom :

Situation familiale : ☐Célibataire ☐Marié(e) ☐Divorcé(e) ☐Vie maritale

Nombre de frères et/ou sœurs :

Où habitiez-vous avant de venir au FJT ?

☐Angers
☐Agglomération Angevine
☐Dans une commune du Maine-et-Loire
☐Dans les Pays de la Loire
☐Autre Pays :
☐Dans les Pays de la Loire
☐Dans une autre région
☐DOM TOM

Quel était votre mode de résidence ?

☐Logement autonome
☐Sous-location
☐Meublé
☐Chez le ou les parents
☐Dans une autre structure d'hébergement :
☐Chez un tiers (famille, amis)
☐Dans un FJT, lequel ?
☐Logement très précaire

PARCOURS SOCIOPROFESSIONNEL

Niveau scolaire : Diplôme obtenu :

Situation actuelle

Salariés	Formation professionnelle	Autre catégories
☐CDI Temps plein	☐Contrat de Qualification	☐Demandeur d'emploi rémunéré
☐CDI Temps partiel	☐Apprentissage Niveau v (CAP)	☐Demandeur d'emploi non rémunéré
☐CDD Temps plein	☐Apprentissage Niveau IV et +(BAC)	☐Scolaire (enseignement général)
☐CDD Temps partiel	☐Stage Niveau V rémunéré	☐Scolaire (enseignement technique)
☐Intérim	☐Stage Niveau IV et +rémunéré	☐Etudiant (enseignement général)
	☐Stage non rémunéré	☐Etudiant (enseignement technique)

MOTIVATION A L'ENTREE

Motivation d'entrée au Foyer DARWIN (1 seul choix possible) :

☐Pour se rapprocher de son lieu d'étude, de travail ou de stage

☐Pour être plus indépendant(e), quitter son milieu

☐Dans l'urgence ou après une rupture familiale ou institutionnelle

Pourquoi un FJT ? (1 seul choix possible)

☐Parce que c'est plus pratique (moins de formalités, moins de garanties demandées)

☐Parce que c'est la solution de logement la moins chère

☐Parce qu'il n'y avait pas d'autre solution pour se loger

☐Pour habiter là où vivent d'autres jeunes

☐Envoyé par un tiers, à préciser :

RESSOURCES DE L'APPRENTI(E)

Quelles sont vos ressources mensuelles ?

Montant des ressources mensuelles :

Nature de vos ressources :

☐ **Salaires** ☐ **Aide familiale** ☐ **Aucunes ressources**

☐ **Aide à la personne :**

☐ Allocation chômage
☐ APL
☐ Indemnité de formation
☐ Allocation spécifique de solidarité
☐ FSL
☐ Bourse d'étude
☐ ASE
☐ RSA
☐ AAH

PARENTS

Quelle est la profession de vos parents ?

	Père	**Mère**
Agriculteurs	☐	☐
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	☐	☐
Cadres supérieurs et professions libérales	☐	☐
Professions intermédiaires	☐	☐
Employés	☐	☐
Ouvriers	☐	☐

Quelle est leur situation actuelle ?

Actif avec emploi	☐	☐
Actif sans emploi	☐	☐
Retraité	☐	☐
Non concerné (inconnu ou décédé)	☐	☐